

# WALH'INFOS

NUMERO 2 - JANVIER 2020

Photo : Charlene Lamotte



Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

Les membres du Conseil communal, du Collège communal, du Conseil de l'action sociale, du personnel communal et du CPAS vous souhaitent une excellente année 2020. Que cette nouvelle année soit, pour vous et vos proches, remplie de joie, de bonheur et de succès dans vos différents projets !

Dans ce deuxième numéro du Walh'infos, vous retrouverez à la fois les informations relatives à l'actualité récente de notre commune mais également aux différents projets à venir à court et moyen terme. L'accent est, cette fois-ci, mis sur les trois sujets suivants : la mise en place du nouveau système de gestion des déchets, le lancement des chèques locaux Walh'chèque ainsi que l'adoption du budget 2020.

En ce qui concerne la gestion des déchets, comme annoncé, nous passerons, le 1er avril prochain, à une collecte des déchets résiduels au moyen d'un conteneur à puce et des déchets organiques via un sac compostable. Vous trouverez dans ce Walh'infos un descriptif des objectifs poursuivis, du timing, des principales modalités de gestion ainsi que de la tarification proposée. Des séances d'informations seront organisées début février. Il s'agit d'un changement important qui permettra de réduire de manière conséquente la quantité de déchets ménagers collectés et traités.

Deuxième dossier spécifique, le lancement de nos chèques locaux Walh'chèque. Pour rappel, ces chèques visent à promouvoir nos producteurs, artisans et commerçants locaux. Les premières séances de distribution ont eu lieu en décembre 2019. De nouvelles séances sont organisées en janvier 2020 pour ceux qui ne sont pas encore venus les chercher. N'hésitez pas à aller à la rencontre de nos producteurs, artisans et commerçants locaux et à découvrir leurs produits. Ensemble, consommons local !

Enfin, sujet de saison, le budget communal. Vous trouverez dans ce numéro un descriptif synthétique des principaux éléments du budget 2020 : boni au budget ordinaire, nouvelle diminution des additionnels au précompte immobilier et un budget extraordinaire de près de 5 millions € pour 41 projets d'investissements.

Vous retrouverez aussi les rubriques classiques du Walh'infos comme les avis à la population, les échos du Conseil communal et l'agenda.

Bonne lecture !

Pour le Collège communal,  
Xavier Dubois  
Bourgmestre

**Prochaines parutions :** Si vous souhaitez nous proposer un sujet/un article pour nos prochaines publications, n'hésitez pas à nous le communiquer via l'adresse mail : [communication@walhain.be](mailto:communication@walhain.be). Merci de tenir compte des dates suivantes :

#### Walh'infos :

n°3 Mars- articles à recevoir pour le 24 février  
n°4 Mai - articles à recevoir pour le 27 avril  
n°5 Septembre - articles à recevoir pour le 24 août

#### Walh'news :

n°3 Février - articles à recevoir pour le 27 janvier  
n°4 Avril - articles à recevoir pour le 30 mars  
n°5 Juin - articles à recevoir pour le 25 mai  
n°6 Août - articles à recevoir pour le 27 juillet  
n°7 Octobre - articles à recevoir pour le 28 septembre  
n°8 Novembre - articles à recevoir pour le 26 octobre

## Sommaire

Avis à la population	3	Logement	14
Echos du Conseil communal	6	Travaux	15
Tourisme & Patrimoine	8	Urbanisme	16
Sport & Jeunesse	9	Agriculture & Environnement	17
Culture & Loisirs	10	Mobilité	21
Enfance & Education	11	Sécurité	21
Cohésion sociale	12	Agenda	22



## Horaire du guichet population :

- Le lundi de 9h à 12h
- Le mardi de 9h à 12h
- Le mercredi de 12h30 à 20h
- Le jeudi de 9h à 12h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

## Permanences du service urbanisme pour l'année 2020 :

21 février - 20 mars - 24 avril - 15 mai - 19 juin - 17 juillet - 21 août -  
18 septembre - 16 octobre - 20 novembre - 18 décembre.

Une permanence est assurée une fois par mois de 18 h à 20h.

Veuillez toutefois prendre renseignement par téléphone afin de vous éviter un déplacement inutile dans le cas d'une annulation du jour de permanence pour raisons imprévues (maladie de l'agent,...).



Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les 13 avril, 1er, 21 et 22 mai, 1er juin, 20 et 21 juillet, 2 novembre, 25 décembre 2020.



## Distribution des chèques locaux

### « Walh'chèque »

Depuis début décembre, la commune distribue des chèques locaux à l'ensemble des citoyens âgés d'au moins 18 ans (au 31 décembre 2019) pour un montant de 10 euros.

**Les prochaines séances de distribution auront lieu en la salle du Conseil communal (Administration communale - Place communale 1) les :**

- **Mercredi 22 janvier 2020 de 12h30 à 20h**
- **Samedi 25 janvier 2020 de 9h à 13h**
- **Mercredi 29 janvier 2020 de 12h30 à 20h**

La mise en place de ces chèques locaux vise la promotion et le soutien de nos producteurs, artisans et commerçants locaux.

Walhain a en effet initié une démarche de labellisation des producteurs et artisans locaux de notre commune. Afin de bénéficier de ce label, les producteurs et artisans intéressés doivent remplir une série de critères qui se concrétise par l'adhésion à une charte. Ainsi, l'artisan/producteur s'engage, entre autres, à garantir que son offre de produits ou de services a été produite/exécutée à Walhain. Cette initiative est le résultat du groupe « Walhain Local » de la Commission Locale de Développement Rural.

Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons également soutenir les commerces qui génèrent une valeur ajoutée pour notre économie locale. Les chèques « Walh'chèque » émis par la commune sont d'une valeur nominale de 5 euros. Ils pourront être utilisés en échange de produits/services proposés par les producteurs et artisans locaux labellisés ainsi que par les commerces qui génèrent une valeur ajoutée pour notre économie locale. La liste des artisans/producteurs/commerçants participant au système est reprise sur le site internet [www.walhainlocal.be](http://www.walhainlocal.be).

Si vous êtes artisan, producteur ou commerçant avec une valeur ajoutée pour notre économie locale, n'hésitez pas à visiter le site [www.walhainlocal.be](http://www.walhainlocal.be) et à proposer votre candidature auprès d'un des membres du groupe.

Dans un premier temps, afin de lancer ce nouveau système, la commune de Walhain a décidé d'offrir deux chèques « Walh'chèque » à chaque habitant de plus de 18 ans (au 31 décembre 2019). Ensuite, ces chèques seront en vente à l'administration communale. Ces chèques pourront être offerts par tout citoyen, toute entreprise qui souhaite offrir un cadeau original et local à ses proches, à sa famille ou à ses clients et, ainsi, contribuer au soutien et à la promotion de nos artisans/producteurs/commerçants locaux.

Les chèques émis ont une validité de 2 ans et pourront être utilisés à partir du 1er janvier 2020.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site [www.walhainlocal.be](http://www.walhainlocal.be) ou à contacter Nathalie Vaesken - 010/65.33.91 - [nathalie.vaesken@walhain.be](mailto:nathalie.vaesken@walhain.be).

## Budget 2020

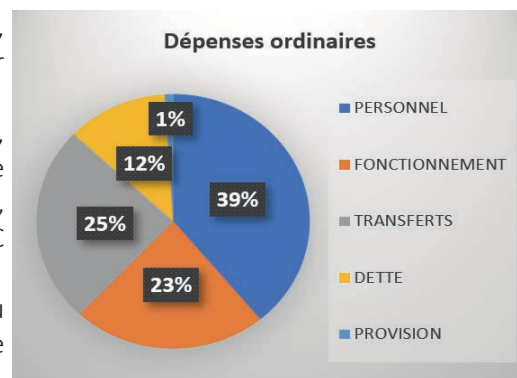
Le budget 2020 de la commune a été adopté par le Conseil communal du 23 décembre dernier. Le budget communal comprend deux parties : le budget ordinaire qui intègre l'ensemble des recettes et des dépenses de fonctionnement de l'administration communale (traitements du personnel, dépenses énergétiques des bâtiments communaux, dotations de fonctionnement vers le CPAS, la zone de police et la zone de secours, ...) ; le budget extraordinaire qui reprend l'ensemble des investissements projetés ainsi que leur mode de financement (réserves, subsides ou emprunt).

### Budget ordinaire : boni de 303.516,59 € et nouvelle diminution des additionnels au précompte immobilier

Le total des dépenses ordinaires s'établit à 8.525.164,74 €. Les recettes ordinaires atteignent quant à elles 8.828.681,33 €. Le résultat qui se dégage est donc un boni de 303.516,59 €.

Au niveau des dépenses ordinaires, on relève :

- une majoration des dépenses de personnel permettant, entre autres, l'engagement d'une nouvelle Directrice financière, d'un Conseiller énergie à ½ temps et d'un agent constatateur à 2/5 temps ;
- une diminution des frais de fonctionnement afin de se rapprocher, progressivement, d'un budget vérité. Par ailleurs, une enveloppe de 15.000 € est prévue pour la mise en place d'un budget participatif, 10.000 € pour le recensement du petit patrimoine populaire et 2.000 € pour la démarche « Walhain, amie des aînés ».
- une augmentation des dépenses de transfert, notamment, au niveau de la dotation au CPAS (+57.275 €), à la zone de Secours pour le service incendie (+17.419,94 €) et à la zone de Police (+17.142,09 €).



Au niveau des recettes ordinaires, le projet de budget intègre une nouvelle diminution du taux d'additionnel au précompte immobilier. Après une première diminution opérée en 2019, passant de 2500 à 2400 centimes additionnels, le taux d'additionnel est fixé, pour 2020, à 2300 centimes additionnels. Il faut également relever une diminution des recettes attendues au niveau des additionnels à l'Impôt des personnes physiques (IPP) qui serait consécutive à une accélération des enrôlements réalisés par le SPF Finances en 2019.

### Budget extraordinaire : 4.947.612,24 € pour 41 projets d'investissements



Les principaux projets prévus concernent la valorisation touristique du Vieux Château (1.250.000 €), la construction d'un nouvel hangar communal (750.000 €), l'entretien des rue des Ourdons, Môgreto et Grand-Rue et du Préa (650.000 € : plus d'infos dans notre prochain numéro), la transformation de la Grange des Six Heures (550.000 €) ainsi que les budgets nécessaires aux études concernant la rénovation/agrandissement du hall sportif, la rénovation du Fenil, la transformation de l'ancien bâtiment de l'école de Nil et la rénovation de la maison communale.

Des moyens sont également prévus pour la rénovation des trottoirs et la sécurisation de plusieurs passages piéton, l'aménagement du sas d'entrée de la maison communale, le passage au LED de l'éclairage public, l'acquisition d'un radar répressif, le verdissement des véhicules communaux, l'aménagement d'un préau à l'école de Perbais, l'acquisition d'un local pour les Scouts de Tourinnes et l'installation d'un chalet pour le club de tennis de Walhain.

**Pour plus d'informations :** un rapport détaillé relatif au budget 2020 est disponible sur notre site internet via le lien suivant : <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/finances-cultes-assurances>

Ce rapport peut vous être envoyé par mail sur demande au service finances à l'adresse suivante : [finances@walhain.be](mailto:finances@walhain.be)

## Cérémonie des jubilaires

Le 6 septembre 2019, La commune de Walhain a eu le grand privilège de mettre à l'honneur les couples qui fêtaient cette année leurs Noces d'Or (50 ans de mariage), de Diamant (60 ans de mariage) et de Palissandre (65 ans de mariage). Il est important de fêter la longévité des couples présents, qui ont su tenir la barre et maintenir le cap tout au long de leur vie commune, que ce soit par grands vents ou mer d'huile,...

Ces hommes et femmes ont su s'enrichir des qualités de leur conjoint et démultiplier leur amour... leurs enfants et petits-enfants présents en attestent.

C'est dans la salle « Le Fenil », que le bourgmestre, les échevins et la présidente du CPAS, accompagnés des conseillers communaux, ont offert à chaque couple une farde contenant le journal du jour de leur mariage, les félicitations de sa Majesté le Roi et leur extrait d'acte de mariage, une bouteille de champagne et un bouquet de fleurs.

Un beau moment émouvant... Encore toutes nos félicitations !



## Commissions et conseils consultatifs

Depuis la désignation de leurs membres le 2 septembre dernier, les différentes commissions et conseils consultatifs se sont installés et ont débuté leurs travaux. Pour rappel, deux pôles majeurs constituent le cœur de la participation citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) d'une part et la Commission ConnexionS d'autre part. La CLDR est la commission au cœur du développement durable/Agenda 21 local, chargée du suivi de notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR). ConnexionS est la commission chargée de faire vivre notre Plan de cohésion sociale. Autour de ces deux commissions, gravitent différents conseils consultatifs : agriculture, mobilité, environnement et climat, économie, culture, sports, et aînés. Les thématiques de la jeunesse, des personnes handicapées et des relations internationales sont quant à elles directement suivies par ConnexionS.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de présenter votre candidature dans le cadre de l'appel clôturé l'année dernière, nous vous rappelons que vous pouvez toujours nous transmettre votre souhait motivé de participer aux travaux de nos conseils consultatifs. En effet, les règlements des différents conseils permettent de coopter de nouveaux membres.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat général (010/65.32.15 ou [secretariat@walhain.be](mailto:secretariat@walhain.be)).

## CONSEIL COMMUNAL DU 23 SEPTEMBRE 2019 :

De nombreux points à l'ordre du jour mais peu de gros dossiers pour ce deuxième Conseil de septembre.

Le point a été fait sur la rentrée scolaire en constatant une population globalement stable tout en pointant une baisse des inscriptions en maternelle à Walhain et à Tourinnes alors que c'est en primaire que Perbais connaît un tassement.

Les conventions ont été reconduites avec les Asbl Carbazole et le Centre de Formation Sportive (CFS) comme organisatrices d'activités extrascolaires sportives et culturelles au sein des trois implantations scolaires communales durant l'année 2019-2020.

**Lancement d'un marché public de travaux relatif à la réfection de 3 voiries communales** (phase I du Plan d'Investissement Communal subsidié 2019-2021) : la rue des Ourdons (avec en sus la création de trottoirs et de passages piétons et l'aménagement d'une placette), la Grand'Rue et la rue Môgreto à Perbais ainsi que la rue du Préa et son parking de covoiturage à Tourinnes; des travaux estimés à 575.000 €.

Un autre marché a été lancé pour l'entretien du revêtement du Chemin de la Scierie à Tourinnes-Saint-Lambert et le placement d'un nouveau revêtement test (dalle béton) au niveau de la rue Saint-Fromont (estimation 163.914 €).

**Motion relative à l'arrêté wallon interdisant les véhicules lents sur la N25** : le Conseil communal demande au ministre de la Mobilité et à la ministre de la Sécurité routière de reprendre les discussions avec toutes les parties prenantes afin d'aboutir à une solution qui permette de réduire les risques d'accidents sur la N25 tout en préservant les intérêts des agriculteurs.

Autres sujets à mentionner : poursuite des ventes des maisons et appartements par la commune au sein du nouveau quartier du Bia Bouquet, récupération de l'électricité produite par les installations photovoltaïques (salle Jadinon et école de Perbais) conformément aux accords de 2008 avec la société tiers-investisseur.

## CONSEIL COMMUNAL DU 28 OCTOBRE 2019 :

Une première puisqu'il s'agit du premier conseil communal décentralisé. Celui-ci s'est tenu dans le réfectoire de l'école de Tourinnes devant un public d'une quinzaine de personnes. Et un très gros conseil communal avec non moins de 70 points à l'ordre du jour qui a vu M. Jean-Paul Delforge prêter serment au nom du groupe Wal1 en remplacement de M. Jules Prail démissionnaire. L'occasion de saluer la longue carrière politique locale de M. Jules Prail, plusieurs fois échevin et Conseiller communal.

Le plus gros point était l'adoption du Plan Stratégique Transversal (12 voix pour, 5 contre, 1 abstention) : le PST consiste en un outil de gouvernance pluriannuel qui décline la déclaration de politique communale en 6 objectifs stratégiques, 25 objectifs opérationnels et 135 actions. Douze d'entre elles ont déjà été réalisées, 64 sont en cours.



Les 6 objectifs stratégiques :

1. Vers une commune responsable et solidaire
2. Vers une commune durable et innovante
3. Vers une commune dynamique et entreprenante
4. Vers une commune citoyenne et participative
5. Vers une administration qui s'adapte aux évolutions
6. Vers une administration qui privilégie un mode de gestion centré sur l'humain

L'élaboration du PST repose sur une collaboration forte entre le Collège communal et l'Administration.

Sa mise en oeuvre sera évaluée une fois par an lors de la présentation des comptes communaux.

Il est à découvrir sur notre site internet [www.walhain.be](http://www.walhain.be).

Et dans la foulée, la validation de plusieurs plans : le plan logement 2018-2024 avec son analyse globale de la situation ; le plan du contrat Rivière et celui de l'accueil durant les temps libres et le projet pédagogique des plaines communales de vacances.

Modifications budgétaires à la fois de la commune (13 voix pour, 5 contre) et du CPAS (unanimité): dans les deux cas, il s'agit d'ajustements pour mieux coller à l'évolution de la réalité et des projets de l'année mais qui ne modifient pas significativement les équilibres budgétaires 2019.

Ensuite des votes unanimes pour 34 règlements taxe, la plupart reconduits ou légèrement reprécisés au regard de l'expérience ; cependant, il faut relever une augmentation des montants d'amendes liées à la délinquance environnementale pour tenir compte des coûts réels encourus par la commune en la matière.

Quelques autres projets méritent aussi d'être pointés ici :

- **Le remplacement planifié en 10 ans de l'ensemble du parc d'éclairage public** pour le passer à l'éclairage LED moins énergivore et plus modulable en adhérant au plan d'investissement ORES ;
- Les contrats de bail locatif passés au sein du quartier du Bia Bouquet avec un commerce alimentaire de vrac et un centre médical (deux entreprises ayant été sélectionnées à l'issue de l'appel à projet de 2019) ;
- Une yourte comme logement d'urgence du CPAS, la présidente du CPAS ayant annoncé que le CPAS a reçu un subside de 53 000 euros pour ce projet pilote original. Elle serait installée dans le jardin des quatre logements publics « Comme chez toi » à Nil.
- Une **prime communale pour les accueillant(e)s d'enfants de 0 à 3 ans pour un montant maximal de 2500 €**. La prime est destinée à couvrir les coûts de la mise en conformité des lieux ainsi que ceux de tout l'équipement nécessaire à l'activité. Des contacts ont été pris avec l'ISBW : l'Intercommunale sociale du BW réalise en ce moment une campagne de promotion du métier d'accueillante. Vu la carence à Walhain en cette matière, cette campagne sera accentuée sur notre territoire.

### CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2019 :

En entrée de séance, le conseil élit M. Philippe Strapart comme membre du Conseil de l'Action sociale en remplacement de M. Jean-Paul Delforge devenu conseiller communal en octobre 2019.

La suite du Conseil présentait un ordre du jour plus léger mais indispensable par le suivi à apporter à la convocation de plusieurs assemblées générales d'intercommunales et autres organismes supra communaux.

L'occasion d'un petit débat sur l'attention à porter par les représentants de la commune aux dossiers et stratégies mises à l'ordre du jour des intercommunales dont les communes sont actionnaires.

Le groupe Wal1 avait ajouté un point à l'ordre du jour du Conseil communal visant l'acquisition de boîtes jaunes destinées aux seniors. Ces boîtes jaunes renferment un formulaire qui reprend toutes les informations médicales de la personne. La mise à disposition de tous ces renseignements permet aux services de secours de gagner du temps et de prendre en charge la personne de la manière la plus adéquate. La boîte se range dans le frigo afin d'être facilement accessible.

L'Echevine des Affaires sociales a expliqué que le Collège avait déjà pris la décision le 28 octobre dernier de commander 500 boîtes, soit environ le nombre de Walhinois âgés de plus de 75 ans, s'appuyant ainsi sur l'expérience acquise par Chaumont-Gistoux. La proposition a déjà été soumise au conseil consultatif des aînés en novembre et il n'est pas exclu, si le besoin s'en fait sentir, de commander par la suite des boîtes supplémentaires.

**NOUVEAUTE**

### Le Conseil communal sort de la maison communale et vient à votre rencontre !



Afin de rapprocher le citoyen du politique, des séances du Conseil communal seront désormais organisées plusieurs fois par an au sein des différents villages de notre commune. L'objectif poursuivi est d'attirer l'attention du citoyen sur les travaux du Conseil communal, de permettre à un plus grand nombre d'entre vous d'assister aux séances du Conseil communal et, ainsi, de vous impliquer davantage dans le processus de participation citoyenne.

Une première séance du Conseil communal décentralisé a eu lieu en octobre 2019 à Tourinnes-Saint-Lambert. D'autres suivront en tenant compte, si possible, de sujets d'actualité qui touchent particulièrement le village concerné.

Les prochaines séances du Conseil communal décentralisé se dérouleront les :

- le 16 mars à Nil-Saint-Vincent (Salle Jadinon : Place St Vincent)
- le 27 avril à Perbais (école communale : Grand'Rue, 45)
- le 26 octobre à Tourinnes-Saint-Lambert (école communale : Rue d'Enfer, 5)

## A la découverte touristique de notre commune



Walhain est le centre géographique de la Belgique et dispose de plusieurs atouts patrimoniaux. Le centre de la Belgique n'est pas une source d'attrait mais une identité importante pour notre commune : c'est pourquoi la commune a misé sur la création d'un site touristique attirant avec la valorisation du château médiéval qui puisse s'inscrire dans l'offre déjà existante au sein du Brabant wallon notamment en périphérie des ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville.

La commune de Walhain tient à capitaliser sur le charme champêtre de ses villages ainsi que sur les sites historiques et naturels qui la composent.

En effet, grâce à son accessibilité et à ses atouts patrimoniaux, la commune de Walhain peut être une destination de choix pour le tourisme de courte période ou encore le tourisme d'affaires. A ce titre, plusieurs groupes de travail avec des citoyens impliqués dans le Plan communal de développement rural se sont investis dans plusieurs thématiques économiques et patrimoniales qui nourrissent cette capitalisation.

La commune de Walhain est également identifiée comme « commune plate » forte de son réseau de chemins de remembrement réservés aux agriculteurs et à la mobilité douce. Cet avantage géographique permet aussi à la commune de développer un potentiel touristique autour du cyclisme. L'organisation de courses cyclistes est par ailleurs une tradition bien ancrée dans notre commune.

Walhain a également mis en place une série de promenades au sein de l'entité et doit encore assurer son développement touristique par la mise à disposition de lieux agréables et de parcours en boucles. L'effort fourni sera maintenu et accentué via le label « Bienvenue vélo ».



Aux côtés de nos restaurants, depuis quelques années nous avons vu la création de chambres d'hôtes et tables d'hôtes et d'un gîte.

Tous ont été surpris du succès qu'ils ont rapidement rencontré avec des visiteurs venant du monde entier

La commune a formalisé la mise à disposition de vélos communaux pour ces opérateurs qui ont eu la volonté de s'inscrire dans le réseau « Bienvenue vélo ». En partenariat, le PCDR a développé un label « Producteurs locaux » que notre politique économique et touristique veut mettre en évidence ainsi qu'une labellisation « Artisans locaux », certains dans le domaine de la petite restauration à l'initiative du même groupe de travail « Produits locaux » très actif du PCDR.



### **Et pourquoi ne pas vous inscrire dans ce réseau des opérateurs touristiques walhinois ?**

Sous certaines conditions, l'exploitant d'un hébergement touristique (HT) peut solliciter une subvention pour l'aménagement ou la rénovation dudit HT, auprès du CGT (Commissariat Général au Tourisme).

Les subventions en Hébergement de terroir sont des subventions à l'investissement, dont la liquidation intervient après la réalisation des travaux ou l'acquisition des fournitures.

Elles sont de 2 ordres :

- la subvention à l'aménagement ;
- la subvention aux travaux de mise aux normes de sécurité-incendie.

Cette procédure est simplifiée par l'utilisation des formulaires en ligne disponibles sur le Portail de la Wallonie.

Les dénominations protégées, au nombre de 5, sont les suivantes :

- Gîte rural
- Gîte à la ferme
- Gîte citadin
- Chambre d'hôtes et Chambre d'hôtes à la ferme
- Meublé de vacances

**Plus d'informations : [www.tourismewallonie.be](http://www.tourismewallonie.be)**



## Mérites sportifs et culturels



Le lundi 9 décembre 2019, la commune de Walhain mettait à l'honneur nos jeunes et moins jeunes qui se sont distingués sur les plans sportif et culturel en 2019.

Cette édition démontre une fois de plus que notre entité regorge de nombreux talents. A cette occasion, ont été récompensés :

Dans la catégorie « Mérites sportifs collectifs » :

- L'équipe de la Régionale 2 en balle pelote- Championne de l'entité Sambre-Dyle et demi-finaliste du championnat Wallonie-Bruxelles.
- L'équipe de la Régionale 3 en balle pelote – Championne de l'entité Sambre-Dyle, lauréate de la coupe de l'entité Sambre-Dyle et demi-finaliste du Championnat Wallonie-Bruxelles.
- L'équipe Jeunes Gens -13 ans en catégorie 2 pour le Tennis Club de Walhain - champions de la Province

Namur-Luxembourg et demi-finaliste.

- L'équipe Dames 35 ans en catégorie 3 pour le Tennis Club de Walhain- championnes de la Province Namur-Luxembourg et demi-finalistes au niveau National Interrégions.

Dans la catégorie « Mérites sportifs individuels » :

- Clémence HUYBENS – Championne provinciale au saut à la perche.
- Louis FROMENT – Champion de Belgique au Base-Ball.
- Laurence DELCOURT – Musculation catégorie Body.

Dans la catégorie « Mérites culturels » :

- Willy MONFILS – Philatélie.
- Franz BERTRAND et son Cercle des Collectionneurs de Perbais.
- Valentine JONGEN, Comédienne et vidéaste.
- Catherine RONSE, Danse en cercle.

Dans la catégorie « Mérites sportifs et culturels » :

- Comité des Moissons de l'Amitié de Tourinnes-Saint-Lambert, de Walhain et de Nil-Saint-Vincent.

Encore toutes nos félicitations !!!

## Promenades « A Vot'Sentier »

Comme chaque année, le groupe sentier de Walhain veut vous faire découvrir des sentiers existants dans notre commune ainsi que dans les communes environnantes.

Pour arriver à ce but, le groupe organise les promenades suivantes en 2020 :

- 7 mars à Nil-Saint-Martin, Place Saint Martin (devant l'église),
- 16 mai à Chastre,
- 12 septembre à Chaumont-Gistoux,
- 21 novembre à Nil-Pierreux.

Les promenades commencent toujours à 14h30, ont une longueur d'environ 7 km

et durent entre 1h30 et 2h. Des bonnes chaussures sont toujours recommandées et la participation est toujours sans responsabilité du groupe.

Les points de rencontre, sauf Saint Martin, seront publiés ultérieurement.

Prochainement le groupe sentier va publier une « newsletter ». Si vous voulez la recevoir et que vous n'êtes pas encore inscrits, envoyez un e-mail aux adresses suivantes: [beatricetacq@skynet.be](mailto:beatricetacq@skynet.be) et [braun.starck@gmail.com](mailto:braun.starck@gmail.com). Pour des informations supplémentaires, vous pouvez utiliser les mêmes adresses.



## Et si on jouait à la pétanque ?



Voilà une activité sportive ultra flexible qui peut se jouer de manière informelle partout ou sur un terrain adéquat. Les règles du jeu sont simples, il suffit de lancer, depuis un emplacement déterminé,

des boules en acier de +/- 700 gr, le plus près d'une petite sphère en plastique ou en bois appelée « cochonnet ». Deux équipes de 2 ou 3 joueurs (hommes, femmes ou enfants) s'opposent en 13 points. Vu la très large catégorie d'âges qui peuvent s'y adonner, voilà bien une activité peu onéreuse que l'on peut appeler « intergénérationnelle ».

**Le club de pétanque de Perbais**, vous permet de pratiquer ce sport en toute convivialité sur les six terrains situés

derrière l'église de Perbais. Si vous êtes débutant et que vous souhaitez vous essayer à ce sport, n'hésitez-pas, nous sommes à votre service pour vous en apprendre les rudiments et si nécessaire vous prêter des boules de pétanque pour vous permettre de faire un essai. Par ailleurs, le but du club étant de favoriser, dans un esprit de convivialité, les rencontres entre les habitants de la commune, nous proposons plusieurs fois par an des animations sociales, sportives, et festives (Tournois, BBQ, initiation de jeunes, etc...).

Si vous voulez nous rejoindre : nous pratiquons notre sport le mercredi à partir de 18h et le samedi à partir de 14h30 (durant les mois de Juillet et Août, aussi le lundi dès 18h). La saison débute le 14 mars 2020. Des rafraîchissements et petits snacks sont disponibles sur place.

**Renseignements** : Noël Barrois 0474/89.98.44 ou Christof Broen 0492/78.63.18.



## Cabaret « Chez Emile »

L'objectif est de recréer chaque mois un cabaret dans une ambiance conviviale où chacun peut discuter autour d'un verre tout en profitant de diverses animations : musique vivante, spectacle, conférence, film à débattre, etc... Rendez-vous tous les derniers vendredis du mois à partir de 20h (excepté en juillet) au Centre Culturel Emile Jadinon, Place St-Vincent, 1 à 1457 Nil-Saint-Vincent.

**Renseignements :** cabaretchezemile@gmail.com-0498/47.83.17. Site Internet : <http://cabaretchezemile.wix.com/cabaret-chez-emile>. Facebook : <https://www.facebook.com/CabaretChezEmile>

### Agenda des Cabarets en 2020 :

- 31 janvier : Quentin Dujardin et Yvan Paduart
- 2 février : « Le P'tit Émile » Cabaret Spécial pour enfants : Vincent Van Sull et Didier Jans
- 28 février : Winter Woods
- 27 mars : Antoine Hénaut
- 24 avril : Swimming Poules
- 29 mai : Kùzylarsen
- 26 juin : Swing That Bird
- 28 août : Maya
- 25 septembre : Trio Didier Laloy- Quentin Dujardin- Adrien Tyberghien
- 30 octobre : Triorganico



## Les Ateliers du jeu d'Échecs



Les Ateliers du jeu d'échecs organisent, à partir du 25 janvier 2020, leurs séances pour s'initier, s'améliorer ou encore s'amuser au jeu d'échecs, les 2ème et 4ème samedis du mois :

- 9h30 – 10h30 : pour les petits de 6 à 9 ans
- 10h30 – 12h30 : pour les plus grands de 9 à 109 ans

En la salle du « Bia Bouquet » à la place du Bia Bouquet à 1457 Walhain (accès via la rue des Combattants entre les n° 41 et 43).

PAF 60€ (< 10 ans) et 100€ (> 10 ans). Participation gratuite le 25 janvier.

Que vous soyez novices ou expérimentés, que vous vouliez tout simplement jouer aux échecs, que vous vouliez davantage connaître les ouvertures, les milieux de jeux et les finales, en d'autres termes, connaître les stratégies et tactiques, soyez les bienvenu(es).

Paul, passionné du jeu d'échecs depuis ses 6 ans, vous comblera dans vos souhaits en organisant de temps à autres des mini tournois internes avec temps de réflexion court ou long.

**Renseignements :** [lesateliersdujeudechecs@gmail.com](mailto:lesateliersdujeudechecs@gmail.com) - 0472/72.59.96

## Le 11ème chemin d'artistes organisé par le « Fil de l'Art » aura lieu les 12-13 septembre 2020

Cette manifestation culturelle s'adresse bien sûr aux artistes Walhinois mais aussi à des créateurs plasticiens venant d'autres horizons. Elle accueille toutes les œuvres qui allient une recherche personnelle à la maîtrise des techniques artistiques (dessin, gravure, illustration, peinture, photographie, sculpture, installations, land art, street art,...).

Les artistes désireux de participer au « Chemin d'artistes » 2020 pourront envoyer leur candidature entre le 30 janvier et le 31 mars 2020, via un formulaire qui sera disponible sur le site : [www.aufildelart.be](http://www.aufildelart.be).

Par ailleurs, les personnes qui souhaiteraient accueillir un ou plusieurs artistes dans leur maison peuvent s'inscrire dès à présent via le site ou par téléphone au 010/65 60 18.

Bienvenue à tous ceux qui sont intéressés.



## 4ème balade gourmande de Perbais

Réservez la date du 4 octobre 2020 pour une belle balade pédestre d'une dizaine de kilomètres à travers les campagnes et villages de notre belle commune de Walhain, à la découverte de leurs richesses, leurs curiosités et leurs jolies fermes.

6 haltes gourmandes rythmeront ce parcours aux diverses saveurs artisanales.

Plus d'infos et inscription via le site web : [www.perbais.be](http://www.perbais.be)

## Conseil communal des enfants

Cette année, la commune a décidé de créer un conseil communal des enfants, en collaboration avec le CRECCIDE, Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie.

Afin de préparer la mise en place de celui-ci, Tomy Boos, animateur CRECCIDE, ainsi que Michel Bero, coordinateur de ce conseil, ont organisé une très chouette activité dans les différentes classes de 5ème et 6ème primaires de toutes les écoles de Walhain.

Cette animation a pour objectifs de savoir ce qu'est une commune, comment et par qui elle est gérée, ainsi que, pour une situation donnée, connaître à quel service

communal compétent il faut s'adresser.

Voici quelques réactions d'enfants après l'animation :

*As-tu aimé cette animation ?*

*Rose (6P) : Oui, car on a appris en faisant des petits jeux.*

*Estelle (5P) : J'ai appris plein de « trucs »*

*Qu'as-tu appris ?*

*Maé (6P) : Beaucoup de choses sur la politique.*

*Maud (5P) : Comment gérer la « construction » d'un village.*

*Anaëlle (5P) : La gestion d'une maison communale.*

*Lyne (5P) : Comment on vote.*

Prochaines étapes : les élections et l'installation du Conseil communal des enfants fin janvier et début février 2020!



## Le quart d'heure lecture

Depuis le début du mois de septembre, nous avons mis en place un nouveau projet dans nos trois écoles communales : le quart d'heure quotidien de lecture pour tous.

Chaque jour, avant le repas de midi pour les classes maternelles et dès la fin de la récréation de l'après-midi pour les classes primaires, la directrice, les institutrices, et les élèves choisissent un livre, provenant de la maison ou de la bibliothèque, et s'y plongent durant quinze minutes.

L'objectif consiste à offrir un temps dédié à la lecture et ce, dès le plus jeune âge. Le quart d'heure de lecture se veut un moment favorisant la lecture plaisir. Les effets bénéfiques de ce temps de lecture sont évidents : développement de la curiosité, de l'esprit critique, amélioration de l'expression écrite et orale, ...

## Challenge « zéro watt »

### à l'école de Tourinnes-Saint-Lambert

Le mardi 5 novembre dernier, les élèves de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année ont suivi une animation dans le cadre du projet « zéro watt ».



Celui-ci consiste à aider les écoles à réaliser une chasse aux gaspillages énergétiques et électriques afin de réduire leur empreinte carbone.

Durant cette matinée, les enfants ont été invités à inspecter l'école en allant mesurer la consommation électrique ainsi que l'énergie lumineuse dans tous les bâtiments.

Suite aux résultats obtenus, ils ont réalisé une liste comprenant une série d'actions à mettre en place et de comportements à modifier pour essayer d'économiser un

maximum d'énergie dans l'école.

Les enfants ont donc rédigé une lettre à M. Marchal, responsable du service travaux au sein de la commune, détaillant la présentation du projet ainsi que leur liste des actions à réaliser.

Les élèves ont reçu une réponse très positive et pleine d'encouragements de M. Marchal, ainsi que quelques conseils pratiques, à mettre en œuvre très rapidement.

En ce moment, les élèves sont occupés à préparer différents panneaux de sensibilisation à afficher dans l'école et à préparer une petite présentation destinée aux autres classes afin d'expliquer le projet et l'importance que tout le monde y mette du sien pour y arriver.

Très bientôt, un groupe d'élèves « inspecteurs » ira régulièrement relever le compteur électrique pour analyser la consommation hebdomadaire afin d'ajuster les comportements dans l'école.



## Walhain, commune hospitalière ... Une réalité, pas un slogan !

Depuis novembre 2018, une équipe d'une vingtaine de bénévoles coordonne et assure l'accueil de 9 migrants une fois par semaine à Walhain. Il s'agit de jeunes Sud-Soudanais, le plus souvent âgés d'une vingtaine d'années. Le plus jeune à avoir été accueilli dans la commune avait 15 ans à peine. Ils sont issus d'une partie du continent africain particulièrement touchée par la sécheresse et la pauvreté. Une guerre civile fait des ravages au Sud-Soudan depuis 2013.

Chaque mardi, en fin de journée, l'équipe de Walhainois va chercher ces jeunes au Parc Maximilien, à Bruxelles.



D'autres bénévoles font le trajet retour, le mercredi midi. A Walhain, ils sont accueillis ensemble, en toute convivialité, avec un repas, un lit et des soins éventuels auprès d'un médecin. C'est l'occasion de faire leur connaissance autour d'une table, d'apprendre quelques mots de leur langue, de jouer aux cartes, parfois, ou de les laisser s'exprimer à propos de leur famille restée au pays. Leurs récits de vie, leurs parcours de migrants sont bouleversants.

Ces jeunes migrants profitent d'une nuit au chaud et ils ont l'occasion de prendre une douche au CPAS de Walhain. C'est peu de choses... Mais, en plein hiver, notamment,

cet accueil bénévole permet à ces jeunes de reprendre quelques forces et, sans doute, de se refaire un moral dans leur quête d'une vie meilleure. Pour des raisons pragmatiques et afin de pouvoir assurer cet accueil chaque semaine, le nombre de migrants hébergés se fixe donc à 9. C'est aussi l'occasion de créer une solidarité à l'intérieur de notre village où chacun apporte ce qu'il peut en fonction de ses possibilités. Des bénévoles sont au poste chaque semaine, d'autres viennent aider quand ils le peuvent pour convoyer, préparer les repas, assurer le tour de garde, la nuit du mardi au mercredi ou encore laver les draps. Ainsi, des liens se créent entre les habitants du village, d'une part, et avec ces défavorisés, d'autre part. Avec un recul d'un an, désormais, on constate que des migrants reviennent parfois plusieurs semaines d'affilée.

Ce projet solidaire est très énergivore. Nous cherchons donc à étoffer encore notre équipe de bénévoles. Si vous êtes tentés de nous rejoindre, n'hésitez surtout pas et contactez-nous.

Plus d'informations auprès de Jacqueline De Maegd, jac.demaegd@gmail.com, 0476/85.07.12



## Plan de Cohésion Sociale : création d'un esprit solidaire entre voisins



Dans le cadre du Plan de cohésion sociale, la Commune ainsi que le CPAS souhaitent développer une action intitulée « Création d'un esprit solidaire entre voisins ».

La première phase de cette activité s'est déroulée en soirée le vendredi 25 octobre 2019 dans la salle polyvalente du Bia Bouquet, en collaboration avec la Régie des Quartiers Notre Maison.

Julie Pire (médiatrice sociale à la Régie) et Amandine Conard (chargée de projet du Plan de cohésion social) ont accueilli les citoyens habitant dans les alentours du Bia Bouquet.

Il a été demandé aux habitants de réaliser une maquette sur un quartier imaginaire en y ajoutant tout ce qu'ils souhaiteraient pour ce lieu de vie.

La suite de cette action aura lieu en début 2020, avec une nouvelle rencontre et une réflexion plus approfondie sur ce qui pourrait être réellement mis en place par le citoyen, la Commune et le CPAS pour dynamiser le quartier !

Pour toute personne souhaitant plus d'informations, ou qui souhaite un soutien pour dynamiser son quartier, vous pouvez contacter Amandine Conard au 010/65.49.44 ou [amandine.conard@cpaswalhain.be](mailto:amandine.conard@cpaswalhain.be).



## Les boîtes jaunes « Senior focus » arrivent à Walhain...

### Mais qu'est-ce donc ?

Le constat est établi que, lorsque survient un accident, un incident, la disparition d'une personne qui a des soucis de santé, quels qu'ils soient, il est important que les données, telles que son groupe sanguin, ses maladies, ses allergies, ses prises de médicaments, les coordonnées de son médecin et de sa famille ou des personnes à prévenir en cas d'urgence, l'adresse des lieux qu'il/elle aime fréquenter, etc., soient facilement et rapidement accessibles par les services de secours.

La solution? Recueillir toutes ces informations utiles dans un formulaire (qui devra être mis à jour chaque année) lui-même rangé dans une boîte jaune fluo floquée d'un logo.

Cette boîte doit être rangée dans le frigo. Pourquoi ? Car les pompiers, ambulanciers sont prévenus de l'existence éventuelle de cette boîte et savent alors où la trouver rapidement.

L'acquisition de cette boîte sera gratuite. Début de l'année 2020, les seniors recevront un courrier les prévenant de cette action. Le CPAS de la commune participera aussi à la diffusion de l'information concernant cette « boîte jaune ». Ces boîtes peuvent également être mises à disposition des personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie grave.

Nous espérons que cette démarche participera à renforcer encore la sécurité et la prise en charge optimale des personnes concernées. Ensemble, vers encore plus de « bien-être ».

**NOUVEAUTÉ**

### Trucs & Astuces... pour améliorer mon quotidien !

A partir du 28 janvier 2020, tous les mardis, aura lieu un atelier formatif, ouvert à tout public.

Les objectifs :

- Rencontrer de nouvelles personnes
- Profiter des expériences de chacun
- Découvrir les services d'aide et d'accompagnement spécialisés
- Identifier ses atouts, ses compétences
- Trouver des solutions pour les difficultés du quotidien
- Réfléchir à un projet professionnel ou autre
- Expérimenter un projet commun

Le programme :

- Des ateliers collectifs, des rencontres, des entretiens individuels, des débats aux sujets variés
- Ateliers de fabrication de cosmétiques et de produits ménagers sains, écologiques et économiques
- Balades exploratoires dans la nature et cueillette de plantes comestibles et/ou médicinales
- Visite de sa commune avec un autre œil
- Réflexions sur la politique locale, régionale, nationale... comment s'y retrouver ?

- Des rencontres d'associations et de professionnels
- Des sorties culturelles...

Modalités pratiques :

Tous les mardis de semaine scolaire, de 9 à 14h.

Activité ouverte à tout public à partir de 18 ans en la salle de l'Espace Ste-Anne – 12 rue Chapelle-Ste-Anne à Walhain.

Activité gratuite, repas de midi compris.

Sur la base d'un nombre minimal de personnes inscrites, l'atelier sera également ouvert pour des activités intégrant les enfants pendant les congés scolaires de Carnaval, Pâques et Toussaint.

Réunion d'information : le mardi 21 janvier 2020, à partir de 9h jusque 11h. Ou? Salle de l'Espace Ste-Anne (12, rue Chapelle-Ste-Anne à Walhain).

**Informations et inscriptions :** Laurence Guillaume (CIEP) – Tél. : 067 / 21 89 91 ou 0491 / 56 49 36 – [laurence.guillaume@ciepbw.be](mailto:laurence.guillaume@ciepbw.be)

Un atelier organisé par le Centre d'Information et de l'Education Populaire du Brabant wallon (CIEP), en collaboration avec les Equipes Populaires. Avec le soutien du Fonds Social Européen et du CPAS de Walhain.

### Salon de l'emploi et de la formation :

Venez à la rencontre d'employeurs potentiels et/ou à la découverte des offres de formations le 18 février 2020 au Foyer communal de Gembloux.

**Je postule !** En participant au salon, vous êtes assurés de rencontrer des employeurs qui engagent.

**Je me forme !** Vous souhaitez acquérir les compétences-clés d'un métier ? Venez découvrir l'éventail de formations disponibles.

**Je m'informe !** Nous vous proposons un panel d'informations sur divers sujets, découvrez le programme des ateliers et conférences.

Adresse de l'événement : Foyer Communal de Gembloux (Place Arthur Lacroix, 4 à 5030 Gembloux)

Horaire : Ouverture des portes à 13h30 - Fin du salon à 18h. Plan du salon disponible à l'entrée.

**Plus d'informations :** [www.clespourleemploi.be](http://www.clespourleemploi.be)



## Prime pour l'accès à la propriété pour les jeunes walhinois



On ne le sait que trop, accéder à la propriété en Brabant Wallon, et particulièrement à Walhain, est devenu extrêmement difficile en raison de la hausse des prix de l'immobilier.

Dans ce contexte, il est très souvent difficile pour nos jeunes de rester dans notre commune. Afin d'aider ces jeunes candidats-acquéreurs à rester dans notre Commune de Walhain, une prime a été votée en janvier 2019 par le Conseil communal et est donc d'ores et déjà disponible. Il s'agit d'une prime qui vient doubler,

pour ceux qui y ont droit, la prime provinciale « de cohésion territoriale ».

Cette prime est destinée aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour acheter ou construire un logement. Ils peuvent recevoir jusqu'à 100 € par mois pendant 3 ans. Soit un total potentiel de 3.600 €. Avec l'ajout de la prime communale, cette somme peut donc se monter à 7.200 € ! Plusieurs conditions liées à la valeur du bien, à l'âge des candidats et à leur lien avec Walhain doivent être remplies pour bénéficier de la prime.

**Rendez-vous sur notre site [www.walhain.be](http://www.walhain.be) dans la rubrique logement pour télécharger le règlement relatif à l'octroi d'une prime complémentaire à la cohésion territoriale pour favoriser l'acquisition d'un logement par les jeunes walhinois sur le territoire communal ainsi que le formulaire de demande de prime.**

---

### Quartier du Bia Bouquet :

## Walhain reçoit une mention spéciale au Prix de l'urbanisme et de l'architecture en Brabant wallon

Le projet du Bia Bouquet fait décidément beaucoup parler de lui, et on s'en réjouit !

En effet, Walhain avait déjà été sollicité à plusieurs reprises pour expliquer le projet au travers d'articles spécialisés et de conférences. Le quartier avait par ailleurs été repris comme exemple à suivre, à 4 reprises, dans le livre « référentiel » du SPW pour l'élaboration de projets d'urbanisme pour renforcer le territoire.

Ce 16 décembre, c'était une consécration supplémentaire pour notre commune. Le nouveau quartier du Bia Bouquet recevait en effet une mention spéciale au Prix 2019 de l'urbanisme et de l'architecture en Brabant wallon. Au-delà de la fierté que ce prix représente, c'est surtout la consécration de l'audace, de la persévérance et l'aboutissement de plusieurs années de travail. Dès le départ, cet ambitieux projet se voulait novateur et ce à plusieurs titres. D'abord dans son élaboration tripartite, menée de front par la Commune, le CPAS et la Société de logement Notre Maison et usant pour la première fois de l'outil de « délégation de maîtrise d'ouvrage » prévue par la Code du logement. Ensuite par son aspect écologique et novateur avec l'usage de techniques très peu répandues pour la gestion des eaux pluviales, permettant au quartier d'être neutre à ce niveau.



Enfin et surtout, dans sa conception axée sur la mixité à tous niveaux : mixité sociale, générationnelle, de fonction, d'occupation etc... Cette mixité qui est la clef de voûte du projet. C'est elle qui nous a valu cette mention « pour la mixité fonctionnelle et la dynamique sociale » de ce quartier de 33 logements dont 23 publics, créés autour d'un nouveau cœur de village convivial et accessible à tous.

La remise des prix a eu lieu le 16 décembre 2019. Ce prix de l'urbanisme et de l'architecture en Brabant wallon a pour objectif de mettre la lumière sur les constructions et espaces publics de la Province qui, d'une part, ont des qualités esthétiques et techniques et, d'autre part, s'intègrent harmonieusement dans leur environnement.

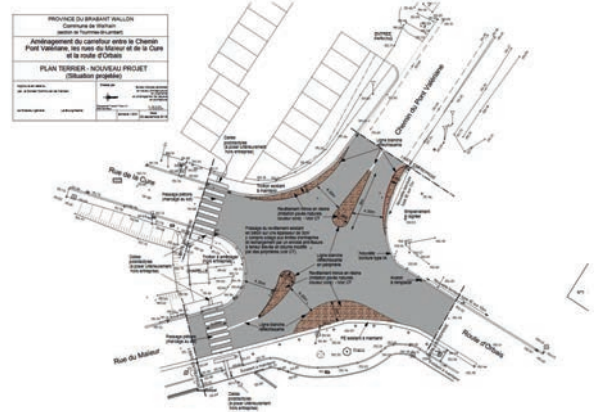
La Commune de Walhain se réjouit et se félicite de cette reconnaissance et de la mise en évidence d'un quartier qui se voulait « de référence » et qui a largement atteint ses objectifs.

## Aménagement du carrefour entre le chemin Pont Valériane, les rues du Maïeur, de la cure et la route d'orbais

Comme annoncé dans une feuille communale précédente, nous travaillons depuis 2016, sur le dossier d'aménagement du carrefour entre le Chemin Pont Valériane, les rues du Maïeur, de la Cure et la route d'Orbais.

Cet aménagement étant soumis à tutelle et pour le Chemin pont Valériane sous la gestion du Service Public de Wallonie (district d'Ottignies), plusieurs réunions ont été organisées avec les gestionnaires des voiries concernées. Etant donné que les agents traitants du Service Public de Wallonie ont marqué un refus sur la réalisation d'un giratoire tel que proposé par le bureau d'études et par la commune de Walhain, nous avons dû revoir cet aménagement.

Un nouveau projet a donc été proposé, celui-ci a été validé par toutes les parties concernées et consistait au remplacement du revêtement existant par un revêtement hydrocarboné rouge vif accompagné de deux îlots et de deux passages pour piétons. Cependant au vu du coût de cet aménagement (148.403,92 € TVAC) le Collège communal a demandé une nouvelle analyse du dossier au service travaux en vue de proposer une technique moins onéreuse sans pour autant revoir l'entièreté du projet. Sur cette base, le service travaux a proposé un dernier projet d'aménagement, celui-ci a également été validé par l'ensemble des acteurs et consiste en l'amélioration du revêtement existant via la pose d'un interface anti-fissure complété par un revêtement hydrocarboné noir accompagné de deux îlots et de deux passages pour piétons. Le marché a été attribué le 9 décembre 2019 pour un montant de 61.764,45 € TVAC avec un subsidie de la province du Brabant wallon de 30.000 €. Le début des travaux est fixé au 24 février 2020 (sous réserve des conditions climatiques) pour une durée de 20 jours ouvrables.



### Travaux d'entretien du revêtement du Chemin de la Scierie et de la rue St Fromont

En vue de sécuriser davantage le Chemin de la Scierie (partie non-habitée) et d'améliorer le confort des usagers et des riverains de la rue Saint-Fromont, le service travaux a analysé les revêtements et proposé un projet au Collège communal dans le cadre du bail d'entretien.

Pour le Chemin de la Scierie, le problème majeur consiste en l'adhérence des dalles de béton par temps de pluie. Le service travaux a donc proposé de placer, après une réfection des joints, un enduit de surface qui améliorera considérablement son adhérence.

Pour la rue Saint-Fromont, le problème consiste principalement en la vibration provoquée par le charroi lourd sur les dalles de béton. Comme pour le carrefour Vandeloise, pour ne pas modifier le niveau des éléments linéaires et des entrées des habitations, il est prévu de procéder à un raclage

du revêtement existant sur une épaisseur de +/- 5 cm. Cette étape sera suivie par la pose d'un interface anti-fissure qui sera accompagné d'un revêtement hydrocarboné. Le ré-agréage des abords sera également réalisé. Ce chantier permettra de tester de manière concrète cette technique spécifique d'entretien des dalles béton. Sur cette base, d'autres chantiers similaires pourront être envisagés au niveau d'autres rues en dalles béton dans nos différents villages.

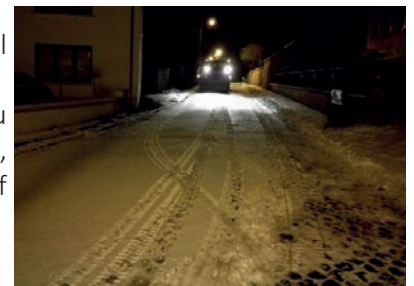
Le Collège communal, en sa séance du 25 novembre 2019, a attribué le marché à la société GECIROUTE pour un montant total de 138.212, 61 € TVAC. Le marché de travaux pourra être notifié après accord de la tutelle d'annulation de la Région wallonne et les travaux devraient être réalisés au printemps 2020.

### Épandage hivernal

Avec les rigueurs hivernales que nous avons connues les années précédentes, le travail d'épandage préoccupe grandement le service technique communal.

Généralement, l'épandage curatif du sel de déneigement commence dès 2h30 du matin et dure environ 3h. Selon les températures et suivant les conditions climatiques, l'horaire d'épandage et le type de sel peuvent être adaptés, un épandage préventif peut également être opéré.

Il est important de savoir que la lame de déneigement a une largeur de trois mètres et qu'elle ne peut donc passer dans certaines voiries trop étroites. Le problème principal rencontré par les ouvriers communaux est celui des véhicules privés stationnés sur l'accotement dans ces voiries étroites. Dans ces cas-là, il n'y a plus la largeur nécessaire pour permettre un passage en toute sécurité et, par conséquent, pas de déneigement. Merci aux riverains concernés d'être attentifs à ce problème.



## Économies et respect de l'environnement, notre éclairage public se modernise !

En 2020, nous allons faire passer 138 luminaires d'éclairage public au LED dans notre commune. Cette opération se traduira par de substantielles économies d'énergie, bénéfiques pour nos budgets communaux, avec aussi un effet favorable pour l'environnement. Bonne nouvelle donc

...  
En septembre 2017, le gouvernement régional a décidé que tout l'éclairage public wallon devrait être converti au LED d'ici 2030. C'est un projet considérable qui concerne bien évidemment aussi Walhain. Sur le territoire de notre commune, nous comptons au total 1367 luminaires, dont l'entretien et la gestion sont confiés à ORES.

Comme beaucoup d'autres communes, nous sommes notamment équipés de lampes à vapeur de sodium qui produisent une lumière orangée. Ces lampes sont vouées à disparaître car elles ne seront bientôt plus produites par leurs fabricants. Avec ORES, dans le cadre du passage au LED, nous avons donc décidé de remplacer ces lampes en priorité, en plus des autres lampes qui pourraient nécessiter un remplacement d'urgence.

En 2020, 138 lampes de ce type vont être remplacées par des luminaires LED de dernière génération dans nos rues. Ces lampes sont nettement moins gourmandes en énergie et généreront une économie de consommation pouvant aller jusqu'à 70%. Pour nos finances communales, c'est donc une bonne affaire, d'autant plus que les modalités de financement des travaux convenues avec ORES

nous permettent de ne pas devoir libérer de budgets conséquents. Et au final, les économies d'énergie et d'entretien générées annuellement seront supérieures - ou à tout le moins égales - à l'investissement qui aura été réalisé.



L'opération aura également un effet bénéfique pour l'environnement et le climat : une fois que tous les luminaires de la commune seront passés au LED, c'est l'équivalent de 70 tonnes d'émissions de CO2 qui seront évitées. Tout bénéfique pour la planète ! De plus, la technologie LED permet de mieux utiliser la lumière en la diffusant au bon endroit, pour un meilleur éclairage, plus de sécurité pour les riverains et les usagers de nos rues et avec un rendu de couleurs beaucoup plus performant.

Enfin, signalons que si un luminaire est fixé sur votre façade et qu'il doit être remplacé, vous serez directement contacté par les services d'ORES pour vous prévenir de la date des travaux.

## Urbanisme



### Modification de la partie réglementaire du Code du développement territorial

L'arrêté du Gouvernement wallon du 9 mai 2019 modifiant la partie réglementaire du Code du développement territorial a été publié au Moniteur Belge du 14 novembre, l'entrée en vigueur, attendue pour le 1er septembre, a eu quelques retards.

Ce CoDT révisé est d'application depuis cette date du 14 novembre.

La partie réglementaire comporte plusieurs modifications du CoDT dans un but de clarification mais aussi de simplification.

Notons le rétablissement de la possibilité pour les membres suppléants de la CCATM de participer aux réunions en présence du membre effectif qu'ils suppléent.

Plusieurs modifications sont apportées au tableau des dispenses et exonérations de demandes préalable de permis d'urbanisme et/ou d'une dispense d'architecte (ex. pose identique d'une peinture ou d'un enduit sur une construction existante ou le sablage ou le rejointoyage

d'une construction existante).

La révision du CoDT aborde également certains assouplissements de la procédure pour les types d'habitats légers (yourtes, cabanes, chalets, tiny houses, roulottes), le placement d'un escalier extérieur, la construction d'un abri pour animaux ou d'une véranda, le placement d'auvents, de tentes solaires ou de couvertures d'une terrasse située au niveau du sol, accolés ou isolés, le placement ou le remplacement des matériaux de parement d'élévation ou de couverture de toiture sur plus de 25% de l'enveloppe existante, etc.

Au niveau procédural, l'arrêté n'apporte pas beaucoup de changements si ce n'est qu'il supprime la nécessité de consulter obligatoirement la CCATM en cas de dérogation au plan de secteur.

De nouveaux formulaires obligatoires (annexes 4 et 9) pour la dépose de permis d'urbanisme (avec ou sans architecte) sont en ligne sur le site web communal. Le service urbanisme est à votre disposition pour toutes explications complémentaires.

**Plus d'informations :** [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_amenagement/juridique/codt](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/juridique/codt)



## Nouveau système de gestion des déchets : tri sélectif et poubelles à puce

Actuellement, nous produisons près de mille tonnes de déchets ménagers traités chaque année à Walhain, soit une moyenne de près de 130 Kilos/habitant, sans compter les déchets non recyclés et recyclés récupérés au parc à conteneurs et le ramassage des encombrants à la demande. Walhain mène depuis plusieurs années une politique d'encouragement au recyclage sur divers déchets ou produits résiduels qu'elle considère être des ressources : meubles-électro-vêtements recyclés en collaboration avec l'entreprise sociale Restor, primes pour réutiliser la matière organique des jardins par broyage et mulching, recyparc et bulles à verre, bourses diverses...

### Nous faisons ensemble un pas de plus

Les autorités européennes imposent une collecte sélective des matières organiques présentes dans les ordures ménagères pour 2023, au plus tard.

Nous ne souhaitons pas attendre cette échéance et proposons de collecter séparément les déchets organiques et les déchets résiduels dès le 1er avril 2020 (fin du marché actuel de gestion des déchets). En effet, au-delà de l'objectif de réduction de la production de déchets, en mettant en place un tri sélectif dès cette année, nous pouvons bénéficier d'une subvention de la Région wallonne venant réduire le coût de la gestion de nos déchets.

Dans ce but, nous avons décidé de remplacer les sacs payants blancs par :

- Un conteneur noir pour les déchets ménagers résiduels destiné à accueillir les déchets qui ne bénéficient pas d'un autre système de collecte sélective, comme les langes, les déchets non biodégradables, les déchets sales et non recyclables, ...
- Un sac compostable pour les déchets organiques d'un volume de 25 litres et de couleur vert clair, dans lequel vous pourrez déposer vos restes de repas, épluchures de fruits et légumes, les aliments périmés, les fleurs fanées, le marc de café, les petits déchets de jardins, ... Vous pouvez aussi choisir de composter vos déchets organiques et éviter, ainsi, de sortir ce sac compostable chaque semaine ; plusieurs guides composteurs walhinois sont disposés à vous initier ou à vous conseiller. Nous organiserons une conférence le jeudi 20 février 2020 qui pourra être suivie d'une formation au compostage si la demande en est faite.

Le conteneur pour les déchets résiduels, disponible en 3 volumes différents (40L, 140L et 240 L) - et vous pourrez choisir celui qui vous convient - est muni d'une puce électronique permettant de calculer à chaque passage du camion (ou « levée ») le poids des déchets que vous envoyez à l'incinération. Ce nouveau système correspond beaucoup

mieux au principe du « pollueur – payeur » appliqué en Région wallonne et à la règle du « coût vérité » imposée à chaque commune selon laquelle les habitants doivent payer le coût réel du traitement de leurs déchets. Par ailleurs, ce système permettra d'améliorer les conditions de travail des personnes chargées de la collecte.

Fini donc l'usage du sac blanc où l'on mélange tous les déchets ménagers, déchets organiques compris ! Le sac pour PMC et le ramassage des papiers-cartons continueront bien sûr à être la règle.

Grâce à la puce électronique, vous pourrez vous-même suivre votre production de déchets. En effet, chaque puce est attribuée à une adresse (maison ou appartement). Lorsque le camion passe, il pèse le conteneur avant de le vider et après l'avoir vidé. Le service de ramassage sera assuré chaque semaine. Mais, de votre côté, vous pourrez choisir de ne pas mettre votre conteneur sur le trottoir à chaque passage du camion puisqu'il ne contiendra plus de matière biodégradable.



### Que devrez-vous payer à partir de 2020 ?

Selon le principe du pollueur-payeur, le coût de la gestion des déchets doit être répercuté sur le citoyen. Ce coût intègre, pour environ 30 %, le coût de la collecte des déchets ménagers, pour près de 20%, le coût du traitement de ceux-ci mais également, pour près de 40%, le coût de gestion des parcs à conteneurs.

Actuellement, le coût de la gestion des déchets est pris en charge par une taxe forfaitaire par habitant de plus de 23 ans et par le produit de la vente des sacs blancs. A partir du 1er avril, il sera pris en charge par une taxe forfaitaire, une taxe variable et la vente de sacs biodégradables.

La taxe forfaitaire sera due par ménage et couvrira, entre autres :

- La mise à disposition d'un conteneur à puce pour les déchets résiduels (livraison et gestion)
- La collecte et le traitement d'un forfait de kg de déchets résiduels par habitant et par an :
  - Ménages 1 personne : 50 kg / personne
  - Ménages 2 personnes : 40 kg / personne
  - Ménages 3 personnes et + : 35 kg / personne

Par ailleurs, les ménages qui comptent au moins un enfant de moins de 3 ans bénéficieront d'un forfait supplémentaire de 100 kg par enfant de moins de 3 ans. Un forfait supplémentaire de 100 kg sera également octroyé aux personnes souffrant d'incontinence pathologique.

**Attention : pour l'exercice 2020**, étant donné l'entrée en vigueur du nouveau système le 1er avril, les kg compris dans les forfaits seront réduits à 9/12 (9 mois de fonctionnement du nouveau système). Ainsi, par exemple, pour les ménages d'1 personne, le forfait sera de 37,5 kg.

- 12 levées du conteneur pour les déchets résiduels par an (1 levée par mois en moyenne, soit 9 levées en 2020)
- L'accès au parc à conteneurs
- L'accès aux bulles à verres
- La collecte mensuelle des papiers-cartons
- La collecte bimensuelle des PMC

Le montant de la taxe forfaitaire décidée par le Conseil communal sera le suivant :

- Ménages 1 personne : 65 €
- Ménages 2 personnes : 100 €
- Ménages 3 personnes : 130 €
- Ménages 4 personnes : 145 €
- Ménages 5 personnes et + : 155 €

La taxe variable sera également due par ménage et couvrira les services supplémentaires :

- 1,15 € par levée de la poubelle à puce supplémentaire au forfait
- 0,20 € par kg de déchet résiduel supérieur aux kg compris dans le forfait et inférieur à 100 kg par habitant et par an
- 0,30 € par kg de déchet résiduel au-delà de 100 kg par habitant et par an

### Collecte des bâches agricoles 2020

Cette année, la collecte des bâches agricoles organisée par inBW suivra les modalités reprises ci-dessous.

Quand ? Toute l'année 2020, du lundi au vendredi de 8H15 à 16H.

Où ? 4 sites sont proposés sur l'ensemble de la Province. Le site le plus proche de Walhain est situé au centre de tri « inBW » de/à Mont St Guibert, rue de la Petite Sibérie à 1435 Mont-St-Guibert.

Consignes à respecter : la qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous apportez. C'est pourquoi vous devez veiller à respecter les instructions suivantes :

- sont acceptés : les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage (en plastique uniquement) ;
- ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières ;
- les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg ;
- ne sont pas reprises les ficelles à ballot et autres

Enfin, les sacs compostables pour les déchets organiques seront vendus dans les commerces au prix de 0,50 € par sacs, soit 5€ par rouleau de 10 sacs.



**Attention, après le 31 mars 2020, plus aucun sac blanc ne sera collecté !**

Nous vous invitons, dès lors, à anticiper et à limiter au maximum vos stocks. Les sacs dont vous disposeriez encore après le 31 mars ne seront ni repris, ni remboursés. Le cas échéant, contactez vos amis, votre famille et vos voisins habitant dans la commune pour vendre, céder les quelques sacs qui vous restent ou recevoir ou acheter ceux dont vous auriez besoin jusqu'au 31 mars.

**Enfin, à partir du 2 mars 2020 jusqu'au 24 mars 2020, vous pourrez acheter vos derniers sacs blancs à la pièce (UNIQUEMENT au guichet « Population » de l'Administration Communale de Walhain).**

#### Séances d'informations :

- Mardi 4 février 2020 à 19h30 en la salle le Fenil à Tourinnes-Saint-Lambert
- Mercredi 5 février 2020 à 17h00 au réfectoire de l'école communale de Perbais
- Jeudi 6 février 2020 à 14h30 en la salle Jadinon à Nil-Saint-Vincent.
- Jeudi 6 février 2020 à 19h30 en la salle le Fenil à Tourinnes-Saint-Lambert
- Mercredi 12 février 2020 à 20h00 en la salle « Les Boscailles » à Walhain

matières telles ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ...

En respectant ces consignes, vous garantissez un recyclage de qualité. Le personnel des 4 sites a le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.

Tarif : les subsides régionaux ne permettant plus de couvrir les frais, la participation financière à cette campagne est de 30,25 €/tonne TVAC. Le paiement sera effectué en liquide ou par carte au pont de pesée de chaque site, avec facturation post-paiement.

**Pour toute information complémentaire :** in BW - Rue de la Religion, 10 – 1400 Nivelles - Tél. : 0800/49.057 – [valmat@inbw.be](mailto:valmat@inbw.be)



## Comment bien composter ses déchets organiques ?

Monsieur Vincent GOBBE viendra vous l'expliquer le **20 février 2020**.

Il est co-président du centre de formation au compostage du Comité Jean Pain et ingénieur agronome. La commune organise cette **conférence en partenariat avec le Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité**. Elle sera donnée au **réfectoire de l'école de Perbais à 19h30**.

Si les riverains le demandent, la commune organisera une formation au compostage. Faites-le savoir au service environnement via l'adresse : [environnement@walhain.be](mailto:environnement@walhain.be)

Savez-vous que près de 40 % de nos déchets ménagers sont constitués de petits déchets organiques de cuisine, de plantes ou fleurs d'intérieur et de petits déchets de jardin ? Il est utile de valoriser ces déchets organiques à travers le compostage. Il existe des techniques de compostage pour toutes les situations ou presque, depuis le grand compost de jardin jusqu'au petit compostage d'intérieur (sans odeur !).

Vous pouvez déjà trouver des informations sur notre site internet mais aussi auprès de nos guides composteurs. Ce sont 30 Walhinois qui se sont formés et qui sont disposés à vous initier ou à vous conseiller.

## Semaine de l'arbre - Distribution des cornouillers et animations

La distribution des cornouillers organisée ce samedi 23 novembre à Walhain fut un succès! Nombreux sont ceux qui ont profité des conseils et des informations données par les bénévoles walhinois, parmi lesquels étaient représentés les potagers communs Potawal, les guides composteurs, les ambassadeurs de propreté, TWiST avec la bourse aux graines, Natagora, les apiculteurs walhinois,...



C'est près de six cents cornouillers qui ont été distribués et 200 à 300 visiteurs qui ont reçu conseils et informations diverses.

## Un pêcher pour chaque Walhinois né en 2019

Au même moment, la salle du conseil



était remplie de bébés. Près de 40 bébés et leurs parents sont venus chercher un pêcher, symbole de longévité, offert par la commune à tous les Walhinois nés en 2019.

Ambiance chaleureuse et familiale. Les représentants du Collège communal ont ainsi donné le sens

de ce geste : « La commune est à vos côtés pour le quotidien et pour l'avenir de vos enfants. Concerné par l'impact du changement climatique et par la nécessité de contribuer à la biodiversité pour les générations futures, le collège communal de Walhain a décidé d'offrir un arbre à chaque enfant domicilié à Walhain qui est né dans l'année ».

Dans le cas où la famille ne possède pas d'espace personnel où planter le pêcher, la commune lui propose de le planter dans un espace public sélectionné et de mettre le nom de l'enfant au pied de l'arbre.

Des conseils ont ensuite été donnés pour bien planter le pêcher et l'entretenir.

**En cinq ans, grâce à ces deux actions, ce sont près de 4000 arbres ou arbustes qui seront plantés à Walhain!**

## Arbres remarquables

La notion d'arbre remarquable est une notion légale définie par le Code du développement territorial (CoDT) en Région wallonne.

L'arbre remarquable est un arbre qui offre un intérêt paysager, historique, folklorique ou religieux, de curiosité biologique, une taille exceptionnelle ou qui constitue un repère géographique.

De plus, tout arbre visible dans son entièreté depuis un point de l'espace public et qui a une circonférence, mesurée à 150 cm du sol, de minimum 150 cm pour un arbre haute tige, de minimum 70 cm pour un arbuste ou de minimum 100 cm pour un arbre fruitier en verger, est de facto considéré comme un arbre remarquable.

Dès lors, l'arbre remarquable possède un statut de protection particulière, car pour abattre, élaguer ou modifier sa silhouette, il faut un permis d'urbanisme. C'est vrai pour les particuliers comme pour les communes.

Autrement dit, on ne fait pas ce qu'on veut avec un arbre remarquable...



## Printemps des initiatives 2020

La réussite de la première Semaine des initiatives organisée en septembre dernier est de bon augure pour le Printemps des initiatives prévu en 2020. Cet événement se construit déjà aujourd'hui avec l'apport de chacun.e d'entre vous.

Tant les jeunes que les bénévoles ainsi que tous les Walhinois désireux de contribuer au Walhain de demain et qui n'ont pu répondre à l'invitation qui leur était faite dans le cadre de la Semaine des initiatives peuvent encore nous communiquer leur avis, questions et suggestions en envoyant un mail à [initiatives@walhain.be](mailto:initiatives@walhain.be).

Nous remercions ici tous les bénévoles, tous les citoyens, l'ensemble des partenaires ainsi que la Région wallonne qui ont contribué à la réussite de cette Semaine des initiatives. A très vite, pour le Printemps des initiatives !

## Cheval de trait et propreté citoyenne



En 2020, nous poursuivons l'opération Walhain – Cheval de trait et propreté citoyenne. Un cheval de trait tractant un char à banc accompagne les bénévoles qui nettoient l'espace public. Chaque mois, d'avril à octobre, nous organiserons trois sorties en partenariat avec l'asbl Rurawal. Une cinquantaine de participants ont déjà participé en

septembre et en octobre 2019. Enthousiastes, ils sont prêts à revivre cette expérience et à y inviter leurs amis. Vous aussi, vous pouvez participer en signalant votre candidature au Service Environnement par téléphone (010/65 32 05) ou par l'envoi de votre formulaire (disponible sur notre site internet : [www.walhain.be](http://www.walhain.be)) au service environnement (Place communale, 1 à 1457 Walhain) ou par email à : [environnement@walhain.be](mailto:environnement@walhain.be).

La participation est ouverte à tout.e Walhinois.e, isolé ou en groupe, aux familles, aux associations, aux écoles, aux groupes de voisins, d'amis ou de collègues... Car la propreté et la convivialité, c'est l'affaire de tous.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer, nous varions les jours de sorties : samedi, dimanche et mercredi. Ce projet est soutenu par la Région wallonne.

## Les saisons de l'agriculture

Connaissez-vous les saisons des cultures ? Le semis et la récolte des betteraves, du maïs, des céréales et des pommes de terre pour ne citer que les principaux ? C'est au rythme des saisons de l'agriculture que Walhain vit, tant par les paysages que dans les fonctions du territoire.



En automne, les semis de céréales (froment...) sont réalisés de mi-octobre à mi-novembre ou décembre selon la météo. Puis les labours d'hiver avant l'installation de l'hiver sont une technique pour préparer le sol en prévision des semis au printemps. C'est aussi le moment des récoltes de pommes de terre puis du maïs (octobre à novembre) et de l'arrachage des betteraves (octobre à fin janvier). La sucrerie vient chercher les betteraves en plusieurs fois dans la même région. C'est ainsi qu'on voit venir les camions une fois par mois dans l'ensemble des terres pendant la saison des betteraves. C'est aussi, surtout lorsque la terre est mouillée, le moment où les chemins agricoles sont boueux du fait des va-et-vient entre les champs et les chemins. Les agriculteurs

observent une rotation des cultures de 3-4 ans. Ils ne cultivent pas deux années de suite la même plante sur le même terrain. Mais ils alternent les cultures sur leurs parcelles, c'est ce qu'on appelle la « rotation ».

Le bétail est rentré dans les étables pour l'hiver en novembre jusqu'aux beaux jours de printemps. Il sera nourri avec le maïs récolté et ensilé, des compléments alimentaires ou du foin. Les vêlages sont planifiés pour l'hiver, de sorte qu'ils aient lieu en étable.

Au printemps, les terres sont séchées et donc les convois agricoles salissent moins les chemins. De fin février jusque fin avril, vous verrez les tracteurs sillonner les champs pour pulvériser de l'engrais liquide. Ensuite viendra le désherbage. De mars à avril, les betteraves sont semées et trois semaines plus tard, le maïs est semé. Les pommes de terre sont plantées en avril-mai. Tandis que les pois sont semés entre mars et juin et sont récoltés en été. Quand les plantes ont grandi, vous verrez les pulvérisations contre les maladies (champignons, bactéries) et contre les insectes vecteurs de maladie. Cette opération a lieu en avril et en mai, mais pour les pommes de terre, cela peut continuer durant l'été.

L'été rime avec les moissons. De mi-juillet à mi-août, vous verrez le charroi et les poussières de moisson de l'escourgeon suivi de l'épeautre. Parfois la moisson commence plus tôt, début juillet, parfois plus tard, fin août, en fonction de la météo.

Les foins pour l'élevage sont fauchés deux fois par an, en juin et en septembre, parfois trois fois pour le foin préfané.

Comme chacun sait, le travail au champ dépend de la météo. C'est ainsi que l'on voit les agriculteurs travailler au finish avant l'orage ou la pluie, parfois jusque tard dans la nuit ou très tôt le matin. C'est aussi en fonction du vent, de l'humidité, des températures et du soleil que les insectes parasites sont plus faciles à atteindre ou pas. Par conséquent, et selon le produit et le parasite visé, le traitement se fait en journée, à la tombée du jour ou durant la nuit. Revient ensuite l'automne ...

## La sécurité, c'est l'affaire de tous !



Trop souvent, la commune est interpellée pour la vitesse excessive de certains conducteurs dans nos villages. Rouler vite met non seulement en danger la sécurité de tous les usagers de la route mais génère bien d'autres nuisances telles que le bruit, les vibrations ou les fissures dans les maisons. L'incivisme et l'égoïsme de certains mettent à mal le bien-être de tous.

Des radars préventifs, d'autres répressifs ainsi que le Lidar sont installés ponctuellement sur certaines routes communales pour faire prendre conscience à chacun de sa vitesse.

Le flash crépité régulièrement. 259 excès de vitesse ont été constatés de janvier 2019 à novembre 2019 dans nos villages et bien d'autres n'ont pas été relevés car l'installation de ces radars est répartie sur le territoire des 5 communes composant la zone de Police Orne-Thyle.

Quelques chiffres pour illustrer la vitesse inadaptée dans nos villages :

- Janvier 2019, Rue des combattants (Walhain centre) : 183 véhicules contrôlés 27 PV soit 14,7% d'infractions
- Février 2019, Rue du Maïeur (Tourinnes-St-Lambert) : Vitesse maximale constatée 88 km/h (au lieu de 50 km/h vitesse maximale autorisée)
- Mars 2019, Rue des combattants : 126 véhicules contrôlés 18 PV, soit 14,2% d'infractions

- Mai 2019, Rue Margot (Nil-St-Vincent) : 39 véhicules contrôlés, 12 PV, soit 30,7 % d'infractions. Afin de renforcer les contrôles sur notre territoire, des crédits ont été inscrits au budget 2020 de la commune afin de permettre l'installation d'un radar fixe sur notre territoire.

## Les zones 30

Pour certains automobilistes ces zones sont trop longues et donc difficilement respectables. Pour l'usager faible, en cas d'impact, le risque de décès est nettement moins élevé à 30 km/h qu'à 50 km/h. Des études récentes montrent que le taux de mortalité est de 8 % pour un impact à 50 km/h et 2 % pour un impact à 30 km/h.



Une évaluation des zones 30 existantes sera réalisée notamment quant à la pertinence de leur localisation, leur efficacité et leur visibilité.

Nous devons faire mieux. C'est l'affaire de tous les usagers de la route.

# Sécurité



## Inscrivez-vous à Be-Alert !

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou-en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire- par le biais d'un réseau de sirènes.

Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de nouveaux canaux complémentaires. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail.

De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie). BE-Alert dispose de la capacité suffisante pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux :

- 100 SMS par seconde
- 600 appels téléphoniques simultanés
- 10.000 mails par seconde

Pour intégrer le système, il vous suffit de vous y inscrire via internet sur le site : [www.be-alert.be/fr/inscrivez-vous](http://www.be-alert.be/fr/inscrivez-vous)

# 22 Événements à venir



Les 24, 25 et 26 janvier 2020

Campagne annuelle  
« Action damien »

Samedi 25 janvier 2020

Les Ateliers du jeu d'Échecs

Les Ateliers du jeu d'échecs organisent, à partir du 25 janvier, leurs séances pour s'initier, s'améliorer ou encore s'amuser au jeu d'échecs, les 2ème et 4ème samedis du mois, de 9h30 à 10h30 pour les petits de 6 à 9 ans et de 10h30 à 12h30 pour les plus grands de 9 à 109 ans.

En la salle du « Bia Bouquet » à la place du Bia Bouquet (accès via la rue des Combattants entre les n° 41 et 43). PAF 25 janvier : gratuit.

Renseignements : 0472/725.996 - lesateliersdujeudechecs@gmail.com



Vincent Van Sull et Didier Jans



Dimanche 2 février 2020

Au centre culturel Jadinon

Place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent

14H30 : ouverture de la salle  
15H : concert  
PAF : 6€  
Pas de réservation

Dimanche 16 février 2020

Petits déjeuners en famille WANITOU

Petits déjeuners en famille de 7h à 11h30 en la Salle Le Fenil à Tourinnes St Lambert.

Inscription sur place Adulte 8 € (pour les- 10 ans 5 €). Pas de réservation. Infos : Pauline et Elise Flémal : 0498/ 05.23.04 – 0498/52.52.55

Dimanche 23 février 2020

Bourse aux jouets WANITOU

Bourse aux jouets - École communale de Walhain de 9h à 13h - Inscription 6 €

Renseignements : Laurence Gruselle - 0475/72.28.57 ou Véronique Biets 0496/28.80.72 veronique\_titi@hotmail.com



Quentin Dujardin et Ivan Paduart



Vendredi 31 janvier 2020

Au centre culturel Jadinon

Place Saint-Vincent à Nil-Saint-Vincent

20H : ouverture du bar  
20H30 : concert  
PAF : 6€  
Pas de réservation

Samedi 15 février 2020

TWIST : Cinéapote

TWIST vous donne à nouveau rendez-vous le samedi 15 février 2020 pour une rencontre conviviale sur le thème « Aller vers l'essentiel ». Une soirée éclairée par la projection de deux courts documentaires d'environ 45 minutes chacun.

Dans un premier temps, un extrait du film « Un autre chemin » de Muriel Barra vous amènera à la rencontre d'hommes et des femmes qui, dans un monde en perte de repères, ont choisi d'inventer une vie qui leur ressemble, une vie proche de la nature et respectueuse de toutes formes du vivant. Seuls, en famille ou regroupés en collectifs, ils ont fait de leurs vies de véritables laboratoires de créativité, toujours plus en accord avec leurs convictions.

Après l'entracte, le film « Aller simple (vers la simplicité volontaire) » sera projeté en présence du réalisateur Jean-Philippe Delobel. Ce documentaire de Clara asbl met en lumière des citoyens de tous milieux sociaux qui ont décidé de mener une vie plus consciente, centrée sur des valeurs essentielles.

PAF : 5 €

Infos : walhainentransition@gmail.com - 0495/20.33.37 - walhainentransition.be

Mardi 18 février 2020

Conférence-débat WallInBusiness

WallInBusiness "Le réseau convivial des indépendants de Walhain" convie les indépendants et chefs d'entreprise walhainois à son prochain événement CONFERENCE DEBAT : 'Busy is the New Stupid' animée par Philippe Remacle de 'Mentally Fit' ([www.mentallyfit.be](http://www.mentallyfit.be))

Où? Aux 'Hayettes Gourmandes' (Chaussée de Namur (N4) 47 à Walhain)

!!! Inscription obligatoire [www.walinbusiness.be](http://www.walinbusiness.be)

Vous souhaitez compléter cet agenda ?

N'hésitez pas à nous contacter et votre événement sera annoncé dans nos prochaines publications ([communication@walhain.be](mailto:communication@walhain.be)).

# Agenda de l'année 2020

23

## En mars :

- Dimanche 1 mars 2020 :
- Samedi 7 mars 2020 :
- Dimanche 8 mars 2020 :
- Samedi 14 mars 2020 :
- Dimanche 15 mars 2020 :
  
- Samedi 21 et Dimanche 22 mars 2020 :
- Dimanche 22 mars 2020 :
- Vendredi 27 mars 2020 :

WANITOU : Marche ADEPS  
Promenade A Vot'Sentier *(voir page 9)*  
WANITOU : Bourse vêtements enfants  
Début de saison du pétanque club de Perbais *(voir page 9)*  
WANITOU : Repas et Thé-dansant des aînés  
& Marche ADEPS de la Pelote Niloise  
WANITOU : Tir aux clays  
Bourse ligue des familles au réfectoire de l'école de Walhain-centre  
Cabaret Chez Emile « Antoine Hénaut » *(voir page 10)*

## En avril :

- Vendredi 10, Samedi 11 et Dimanche 12 avril 2020 :
  
- Vendredi 24 avril 2020 :
- Samedi 25 avril 2020 :

WANITOU : Week-end au centre sportif : Turbo Kick Power et après-midi récréative pour les enfants  
Cabaret Chez Emile « Swimming Poules » *(voir page 10)*  
Fête de l'Unité Scouts de Nil-Saint-Vincent au complexe sportif  
& Fête de l'Unité Scouts de Tourinnes-Saint-Lambert

## En mai :

- Samedi 9 mai 2020 :
  
- Samedi 16 mai 2020 :
  
- Samedi 16 et Dimanche 17 mai 2020 :
- Samedi 23 mai 2020 :
- Dimanche 24 mai 2020 :
- Vendredi 29 mai 2020 :
- Samedi 30 mai 2020 :

Fancy-fair de l'école communale de Walhain-centre  
& Festival l'Amour en vers au vieux château  
Fancy-Fair de l'école « Le bon départ » de Nil-Saint Vincent  
& Promenade A Vot'Sentier *(voir page 9)*  
Fête Grand'Rue à Perbais  
Fancy-fair de l'école communale de Perbais  
Marche ADEPS à l'école communale de Perbais  
Cabaret Chez Emile « Kùzylarsen » *(voir page 10)*  
Fancy-fair de l'école communale de Tourinnes-Saint-Lambert

## En juin :

- Samedi 6 et Dimanche 7 juin 2020 :
- Dimanche 7 juin 2020 :
- Samedi 13 juin 2020 :
- Dimanche 14 juin 2020 :
- Jeudi 18 juin 2020 :
- Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 juin 2020 :
- Lundi 22 juin 2020 :
- Vendredi 26 juin 2020 :
  
- Dimanche 28 juin 2020 :

Fête à Saint-Martin  
Concentration motos en mémoire de Jérôme Nihoul  
WANITOU : Retransmission du match Belgique-Russie  
WANITOU : Concentration vieux tracteurs-motos  
Perbais-Trentels : Retransmission du match Belgique-Danemark  
Fête à Tourinnes  
Perbais-Trentels : Retransmission du match Belgique-Finlande  
Marche ADEPS - Tourinnes en fête  
& Cabaret Chez Emile « Swing That Bird » *(voir page 10)*  
WANITOU : 3ème brocante

## En août :

- Du Vendredi 7 au Samedi 15 août 2020 :
- Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23 août 2020 :
- Vendredi 28 août 2020 :

Fête à Perbais  
Fête au Tram  
Cabaret Chez Emile « Maya » *(voir page 10)*

## En septembre :

- Samedi 5 septembre 2020 :
- Samedi 12 septembre 2020 :
- Samedi 12 et Dimanche 13 septembre 2020 :
- Vendredi 18 septembre 2020 :
- Dimanche 20 septembre 2020 :
- Vendredi 25 septembre 2020 :

Concentration Bike'er'Nick  
Promenade A Vot'Sentier *(voir page 9)*  
Chemin d'artistes organisé par le « Fil de l'Art » *(voir page 10)*  
WANITOU : Quizz musical  
WANITOU : Bourse vêtements enfants  
Cabaret Chez Emile « Trio Didier Laloy-Quentin Dujardin-Adrien Tyberghien » *(voir page 10)*

## En octobre :

- Dimanche 4 octobre 2020 :
- Samedi 10 octobre 2020 :
- Samedi 17 octobre 2020 :
- Vendredi 30 octobre 2020 :

4ème balade gourmande de Perbais  
WANITOU : 6ème souper d'automne  
Souper Bike'er'Nick  
Cabaret Chez Emile « Triorganico » *(voir page 10)*

# Abonnez-vous à la newsletter hebdomadaire de Walhain !



**Vous souhaitez être tenus informés de l'actualité et des événements de votre commune?**

**Inscrivez-vous à notre newsletter hebdomadaire !  
Celle-ci est envoyée le vendredi à midi.**



**Rendez-vous sur [www.walhain.be](http://www.walhain.be) et cliquez sur :**



**Abonnez-vous à la newsletter de Walhain !**